

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	17_AMANDIERS_75020	Numéro	75111_012_08
Adresse du site	17, rue des Amandiers	Hauteur	R + 6 (19,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Segens	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	20/04/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 20e	27/01/2022

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 140° et 260°.		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès à 2,50 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 20° < 3V/m ; 140° < 4V/m ; 260° < 2V/m 5G : 20° < 2V/m ; 140° < 3V/m ; 260° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,25 m pour les antennes à faisceau fixe 25,30 m pour l'antenne à faisceau orientable		

### Incidence visuelle

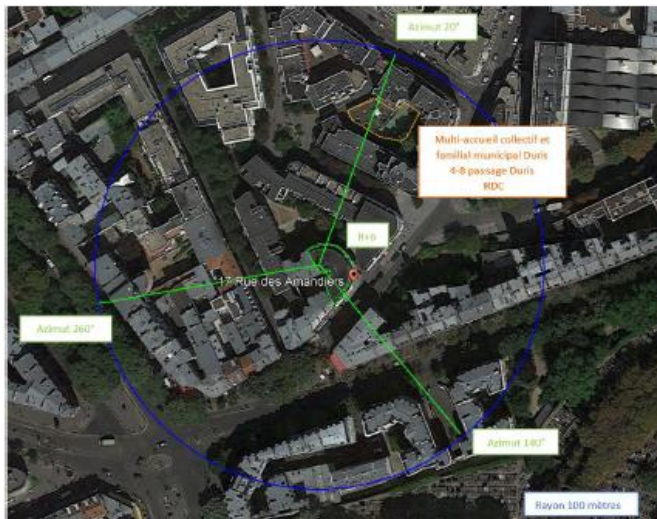
Description des antennes et intégration paysagère	Une attention particulière a été portée à l'insertion paysagère du projet. Les antennes seront intégrées dans une fausse cheminée, en toiture du bâtiment.
Zone technique	Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées sur la terrasse de ce bâtiment à proximité des antennes.

**Date :**

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Mini Crèche / Multi-accueil Municipale Collective DURIS	4-8 Passage Duris 75020 Paris 20	73 m	<1 V/m	0.66 %	4 m	Non

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Mini Crèche / Multi-accueil Municipale Collective DURIS	4-8 Passage Duris 75020 Paris 20	73 m	<1 V/m	0.40 %	4 m	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable**

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .*



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.


**Légende**


	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

**Etat avant :**      **Etat après :**



**Vue des Azimuts**

**Azimut 20°**



**Azimut 140°**



**Azimut 260°**

